



Le 28 novembre 2021

## Engagez-vous aux côtés de l'Association du Réseau des Rivières Sauvages et préservez nos rivières !

*La toute première campagne d'adhésion de l'ARRS*

Depuis sa création en 2019, l'ARRS accompagne les gestionnaires des sites des Sites Rivières Sauvages pour l'obtention du Label, et la mise en œuvre de leur programme de préservation et de restauration. Aujourd'hui l'association a besoin d'adhérents et de donateurs pour continuer à mener à bien ses actions et pour garantir sa pérennité. L'ARRS lance sa campagne d'adhésion à compter du 25 novembre 2021, sous le slogan : « Rejoignez-nous et continuons, ensemble, à protéger les ultimes rivières sauvages ! » Pour adhérer, elle invite les internautes à la rejoindre en ligne : [cliquez](#)

L'ARRS c'est : 29 rivières labellisées, 800 kms de rivières sur 4 900 km<sup>2</sup> de bassins versants, 7 régions concernées\*, 200 communes dans 16 départements, 300 établissements scolaires engagés, 40 structures qui portent le label pour 21 programmes d'actions.

Mais aussi :

- **Associer** à la fois l'Humain et la nature au cœur de ses actions
- **Sensibiliser** et **mobiliser** le grand public
- **Accompagner** les gestionnaires des Sites Rivières Sauvages pour l'obtention du Label et la mise en place de leurs programmes d'actions
- **Agir** à l'échelle nationale, européenne et territoriale
- **Apporter des outils** techniques, financiers et de communication aux territoires labellisés
- **Mener des études scientifiques** et programmes de recherche innovants sur ces joyaux d'exception

**Les bonnes raisons d'adhérer à l'ARRS :**

- **Participer** à la préservation des dernières rivières sauvages de France et d'Europe, ainsi qu'aux objectifs de développement durable des Nations Unies pour 2030 : changement climatique, protection des écosystèmes terrestres et de la vie aquatique
- **S'engager** auprès du Réseau des Sites Rivières Sauvages
- **Favoriser l'indépendance de l'association** et favoriser son autofinancement
- **S'impliquer** dans les actions de terrain et participer à nos événements
- **Devenir** « gardien » ou « gardienne » de la nature

Adhérer à l'association c'est lui permettre de la légitimer, de lui donner plus d'impact ainsi que de poursuivre son expansion en France et en Europe. Protégeons ensemble, le plus grand nombre de rivières sauvages !

Et pour nous soutenir davantage ?

Vous pouvez également faire un don directement à l'Association du Réseau des Rivières Sauvages par chèque et nous l'adresser à : Association du Réseau des Rivières Sauvages, Maison Pêche Nature, 2 chemin du Moulin 74 150 Rumilly. Vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.

Retrouvez notre charte éthique [ici](#)

[J'AGIS POUR LES RIVIERES, J'ADHERE](#) 

Le label « Site Rivières Sauvages » est le fruit d'un long effort collectif qui réunit des acteurs de tous horizons : gestionnaires des bassins versants, institutions, collectivités territoriales, entreprises, associations de protection et gestionnaires des milieux naturels, riverains etc.... Il a un double objectif : reconnaître la naturalité extraordinaire des rivières de nos contrées et honorer l'engagement, le travail, la détermination d'une communauté humaine d'un territoire.

Le programme Rivières Sauvages est porté par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages avec l'aide du Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages. En 2021, 29 rivières sont labellisées : La Valserine, la Dorche, la Vézeronce, l'Arvière et la Pernaz dans l'Ain, la Haute-Beaume et la Drobie en Ardèche, l'Estéron, le Cians, la Roudoule, la Clue d'Amen et le Vallon de Cante dans les Alpes Maritimes, le Chéran, le Nant d'Aillon, le Nant Bénin en Savoie et Haute Savoie, Le Guiers Mort et le Rif Garcin en Isère, le Galeizon dans le Gard, le Taravo et le Travu en Corse du Sud, le Fangu en Haute-Corse, l'Artoise dans l'Aisne, La Grande Leyre dans les Landes, le Léguer et le Guic dans les Côtes-d'Armor, le Pic et la Gioune en Creuse et la Haute-Dronne et le Manet en Dordogne.

Le réseau continue de se développer grâce à une belle dynamique des territoires et votre soutien !

#### CONTACTS :

Association du Réseau des Rivières Sauvages : <https://www.rivieres-sauvages.fr>

- Marie-Pierre MEDOUGA : communication, mécénat et relations médias - 06.22.78.71.38 - [communication@rivieres-sauvages.fr](mailto:communication@rivieres-sauvages.fr) - [www.mp-c.eu](http://www.mp-c.eu) - @mapyntonga
- Wendy Bignon : chargée de communication /RSE et assistante DG - 06.62.88.53.88 - [rse.mecenat@rivieres-sauvages.fr](mailto:rse.mecenat@rivieres-sauvages.fr)